

Subsides

Ce soir, je voudrais parler des terres qui enclavent les bonnes terres dont je viens de parler, c'est-à-dire les terres qu'on appelle marginales et dont les propriétaires ont toujours eu peine à joindre les deux bouts. Dans les vieilles provinces, c'est-à-dire les provinces de l'Atlantique, le Québec et l'Ontario, il y a plus de terres arables abandonnées qu'il n'y en a en culture. Je vais donc essayer de fournir des réponses aux questions que le député de Rimouski a posées. Sa circonscription démontre bien qu'au Canada, il y a deux ou trois fois plus de terres dites marginales qu'il y a de terres cultivées.

Les besoins qu'éprouve le monde entier au chapitre de l'énergie aujourd'hui ont donné à tous les agriculteurs canadiens une chance dont ils n'auraient jamais osé rêver il y a 15 ans. Ce n'est pas nouveau. Les employés de tous les ministères fédéraux qui font des recherches le savent. Les ministères provinciaux qui sont chargés de recherches ainsi que l'industrie le savent aussi. Néanmoins, nous n'avons jamais mis cette technologie et les résultats de nos recherches à profit sous prétexte que tant qu'il y a du pétrole, il est inutile de chercher de l'énergie ailleurs.

Aussi longtemps que nous continuerons à employer du pétrole au Canada et aux États-Unis, l'application de cette nouvelle technique s'en trouvera retardée d'autant. Heureusement, dans les régions agricoles de notre pays, on trouve au prix actuel du pétrole et des sources d'énergie concurrentielles toute une série de techniques peu coûteuses qu'on peut utiliser dans les fermes, à des prix concurrentiels par rapport aux autres formes d'énergie actuelles. Ces prix deviendront un peu plus concurrentiels chaque fois que les prix pétroliers augmenteront. Comme je l'ai dit tout à l'heure, il ne s'agit pas de techniques nouvelles mais, dans certains cas, de techniques qui existent déjà.

L'utilisation de la force éolienne est une des techniques agricoles les plus anciennes. Personne dans notre pays ne saurait prétendre que l'exploitation de cette énergie permettrait de répondre à une tranche importante de nos besoins énergétiques mais, étant donné le stade de développement technique dans ce domaine et les prix actuels des autres fuels, le vent peut assurer de 3 à 4 p. 100 de nos besoins énergétiques. Nos chercheurs ont mis au point de nouveaux modèles d'éoliennes mais lorsqu'on en évalue la rentabilité elles produisent de l'énergie à un coût plus élevé que ne le fait notre réseau électrique ordinaire. Il n'est donc pas particulièrement urgent d'encourager les agriculteurs à se lancer dans une entreprise qui ne présente pas d'avantages économiques immédiats.

Cependant, après la conférence éolienne qui a eu lieu à Regina il y a trois ans, les agriculteurs ont trouvé eux-mêmes des réponses auxquelles les scientifiques n'avaient pas pensé. Après cette conférence organisée sous les auspices de l'université de Regina, ils ont trouvé le moyen de domestiquer les grands vents. Tous les appareils réalisés jusque là ne pouvaient fonctionner qu'avec des vents d'une vitesse d'au plus 25 milles à l'heure, car avec des vents d'une vitesse supérieure, les appareils se brisaient ou les générateurs brulaient. Faisant usage de pragmatisme et de bons sens, les agriculteurs ont trouvé une solution si simple qu'on peut se demander comment il se fait qu'on n'y ait pas songé il y a 30 ans.

J'aimerais vous expliquer la chose. Le vent qui souffle à une vitesse de 10 milles à l'heure produit un kWh d'électricité.

Lorsqu'il souffle à 20 milles à l'heure, on s'imagine qu'il devrait produire 2kWh. Mais en raison des principes particuliers du moment qui s'appliquent à la puissance éolienne et qui veulent que l'augmentation de l'électricité soit proportionnelle au cube de l'augmentation de la vitesse du vent, 20 milles étant égal à 2 fois 10 milles, le nombre de kWh est égal à 1 kw multiplié par 2 puissance 3. Autrement dit, un vent de 20 milles à l'heure produit 8 kWh. Si le vent souffle à 30 milles à l'heure, on obtient 27 fois plus d'électricité et s'il souffle à 40 milles à l'heure, 64 fois plus.

Cette technologie est actuellement en passe d'être brevetée. Je sais qu'au sein du service de recherche du ministère de l'Agriculture, qui est aussi compétent que n'importe quel autre service de recherche au monde, on n'a jamais accepté le principe selon lequel c'est à lui qu'il incombe d'informer les agriculteurs. Il croit que c'est plutôt l'affaire des gouvernements provinciaux et ce, en fonction de l'entente de 1887. J'estime que puisque les autorités provinciales n'informent pas les agriculteurs des nouvelles technologies, c'est à ce service qu'il incombe de trouver des moyens de divulguer cette information, en collaboration avec les pouvoirs publics concernés.

Un autre exemple est celui des pompes calorifiques. Les femmes connaissent bien ces pompes qui, dans un réfrigérateur, absorbent la chaleur des aliments, chaleur qui réchauffe ensuite le plancher. Une pompe calorifique peut chauffer une maison ou une étable rien qu'en absorbant la chaleur de l'air ambiant, même à 30° sous zéro. Ce qui serait encore mieux, ce serait de tirer parti de la chaleur emmagasinée dans les puits, dans les ruisseaux ou même dans le sol. Grâce à la chaleur gratuite du soleil tirée, mettons, du sol, on peut réduire le coût actuel de l'énergie dans une proportion de 75 p. 100. Toutes ces connaissances sont acquises mais, dans un dernier sursaut, les sociétés énergétiques et les chercheurs y résistent, refusant de faire face à la réalité. Fort heureusement, tout cela est en train de changer. La décision sera prise en fonction de facteurs économiques. Depuis deux ou trois ans, la recherche sur les pompes de chaleur, qui servent à tirer la chaleur du sol et de l'eau, a prouvé que nous pouvions économiser ces 75 p. 100 même en dépit de notre climat.

Une chose nous manque pour passer à cette nouvelle technologie: les capitaux. Sans entrer dans les détails, s'il en coûte de \$3,000 à \$4,000 pour adopter des pompes de chaleur qui permettraient à un éleveur de maintenir son étable à vaches laitières ou à bovins de boucherie à une température constante, été comme hiver si elle est convenablement aérée, les économies réalisées dans le cas de grands immeubles pourraient être de l'ordre de dix contre un.

● (2050)

Je dis ce que je pense au ministre sans ambages et à voix haute. Nous venons d'adopter un budget dans lequel le gouvernement réserve d'importantes sommes d'argent au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour faire une enquête sur les nouvelles techniques d'utilisation des combustibles de piètre qualité et de transfert de chaleur. On a demandé au ministère d'organiser des démonstrations. Le seul problème, c'est que le ministère ne possède pas le personnel compétent pour ces programmes. Plusieurs autres ministères ont des employés compétents. Il y a la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le ministère de l'Agriculture. Tous les